

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Cour des comptes



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) N° 02/2025/SG/DAVC/PCC/UEMOA

**POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ETUDES POUR APPUYER LA COUR
DANS L'EVALUATION DU FONDS REGIONAL DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE
(FRDA) SUR LA PERIODE 2015 - 2025**

1. Contexte

Crée par le Traité modifié de l'UEMOA (article 38), la Cour des comptes est l'un des deux organes de contrôle juridictionnel de l'Union. Elle assure une mission de contrôle de l'ensemble des comptes des organes de l'UEMOA.

A ce titre, elle effectue des contrôles en vue de se prononcer sur la régularité et l'efficacité de l'utilisation des ressources communautaires et sur les résultats obtenus, au titre des projets et programmes, dans le cadre du processus d'intégration.

Dans ce sens, elle constitue un acteur privilégié de promotion de la bonne gouvernance, en ce qu'elle garantit la préservation de la transparence financière, dans la gestion des finances communautaires, et permet la mise en œuvre de l'obligation de rendre compte qui est un principe fondamental en matière de démocratie financière.

Au regard de ses compétences, la Cour des comptes assure trois (3) missions principales, à savoir : i) une mission de contrôle de la gestion financière des organes de l'UEMOA ; ii) une mission d'assistance à l'autorité budgétaire (Conseil des ministres) ; iii) une mission d'harmonisation des procédures et des normes communes de contrôle.

Pour réaliser ces missions, la Cour bénéficie d'un budget sous forme de dotation en vue du financement de ses activités. Au titre de l'exercice 2026, la Cour souhaite utiliser une partie de cette dotation pour recruter des expertises spécifiques pour l'appuyer dans la réalisation de ses activités en termes d'audits et contrôle, d'harmonisation des procédures et de renforcement de ses capacités organisationnelles.

A cet effet, et conformément aux règles et procédures de passation des marchés de l'Union, la Cour des comptes de l'UEMOA lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'évaluation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) sur la période 2015 – 2025.

2. Précisions utiles pour la mission

La Cour des comptes de l'UEMOA envisage de procéder à l'évaluation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) qui conformément aux dispositions des Actes additionnels n° 03/2001 du 19 décembre 2001 et n° 03/2006 du 27 mars 2006, vise la réalisation des objectifs assignés à la Politique Agricole de l'UEMOA, en contribuant au financement du secteur agricole de l'Union.

Il s'agira de faire une évaluation critique du Fonds sur la période 2015-2025, afin d'apprecier, par rapport aux objectifs assignés à la Politique Agricole de l'UEMOA, dans quelle mesure le FRDA a mis en œuvre les activités prévues et obtenu les produits et réalisations attendus, et mesurer en particulier les résultats de développement des systèmes de financement agricole, l'appui au renforcement des capacités et le soutien aux investissements institutionnels régionaux.

A cet effet, la Cour sollicitera les services d'un cabinet d'études ayant l'expertise nécessaire pour le bon déroulement de cette évaluation. Il mobilisera une équipe d'au moins trois experts trois (3) experts complémentaires (agroéconomie, statistique, socio économie, agronomie). Les profils spécifiques des Experts seront précisés dans les termes de référence de la mission.

L'évaluation est prévue pour être exécutée avant la fin du troisième trimestre de l'année 2026. Elle se déroulera sur une durée de quarante-cinq (45) jours ouvrables répartis sur trois (3) mois.

3. Profils du cabinet d'études recherché

Les cabinets ou bureaux d'études intéressés doivent justifier des capacités ci-après :

- **Capacités économiques et financières** : jouir d'une stabilité financière suffisante pour mener à bien les prestations proposées. A justifier par un document bancaire ou toutes autres preuves indiquant que le ratio de liquidité générale (actif à court terme par rapport au passif à court terme) est d'au moins 1 pour le dernier exercice clos ;
- **Capacités professionnelles** : être titulaire d'un certificat d'aptitude professionnelle correspondant au domaine ou justifier de sa capacité à mobiliser l'expertise nécessaire pour réaliser la mission ;
- **Capacités techniques** : avoir fourni des services dans le cadre d'au moins trois (03) prestations similaires au cours des cinq derniers exercices clos (à justifier par au moins trois attestations de services faits).

4. Contenu et soumission des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêts en langue française, sous format papier A4, et fournies en un original et deux (2) copies peuvent être envoyées par la poste, ou déposées au

Secrétariat de la Cour des comptes de l'UEMOA, sis à Place du Mémorial aux Héros Nationaux, Ouaga 2000, 01 BP 1790, Ouagadougou (BURKINA FASO) ;

- 4.1. L'enveloppe contenant la manifestation d'intérêt devra être scellée et portée visiblement la mention : « **AMI n°02 : manifestation d'intérêts pour le recrutement d'un cabinet d'études en vue de l'évaluation du Fonds Régional de Développement Agricole (FRDA) sur la période 2015 - 2025** » ;
- 4.2. Les manifestations d'intérêt devront être envoyées au plus tard le **23 janvier 2026**, à 09 heures, heure locale. Le cachet de la poste faisant foi ;
- 4.3. Le dossier à manifestation d'intérêt devra comporter les informations et pièces ci- après :
 - 4.3.1. une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Président de la Cour des Comptes de l'UEMOA mentionnant **le numéro de l'AMI et l'intitulé de la prestation** ;
 - 4.3.2. un document de présentation du cabinet d'études décrivant ses capacités économique et financière, technique et professionnelle telles que précisées au paragraphe 3 ;
 - 4.3.3. les références récentes et pertinentes relatives à l'exécution de missions similaires ;
 - 4.3.4. toutes autres informations ou documents permettant d'évaluer les capacités économique et financière, technique et professionnelle du Cabinet ;
 - 4.3.5. une adresse complète (Adresse physique, numéro de téléphone, boite postale, Email, etc.)

5. Pour tous renseignements, veuillez contacter :

- **Monsieur Mahamane BAKO** ; Tél. : +226 25 37 43 24
Email : mbako@uemoa.int
- **Monsieur Okamba Kodjo Ifènayé KASSIGNIN** ; Tél. : +226 25 37 45 39
Email : okikassignin@uemoa.int

Aux jours et heures suivants : **du lundi au vendredi, de 07h30 mn à 12h30 mn et de 13h30mn à 16h30mn.**

Fait à Ouagadougou, le 19 décembre 2025

Sègnon Yves Marie ADISSIN